

**124 – BASILIQUE SAINTE-MARIE-MADELEINE / DÉMONTAGE, TRANSPORT, TRAITEMENT EN CONSERVATION ET ÉTUDE PRÉALABLE À LA RESTAURATION DU RETABLE DU CORPUS DOMINI OU « RETABLE DU CRUCIFIX » D'ANTOINE RONZEN / AUTORISATION À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION D'ACCUEIL D'ŒUVRE DANS LES ATELIERS DU CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE (CICRP) POUR ÉTUDE PRÉALABLE**

Monsieur le Maire rappelle que la basilique possède un mobilier de très riche et de grande qualité, classé Monument Historique. Une œuvre particulièrement remarquable va faire l'objet d'une étude avant restauration : le retable du CORPUS DOMINI ou « retable du crucifix » d'Antoine Ronzen (XVI<sup>ème</sup> siècle) composé de 22 panneaux (huiles sur bois).

Le marché pour le Démontage, transport, traitement en conservation et étude préalable à la restauration du retable, a été attribué au Groupement Toshiro MATSUNAGA, Marine VICTORIEN et Gilles TOURNILLON. Le début du chantier est prévu en septembre 2019.

Dans un premier temps les œuvres (huiles sur bois) vont être déposées et transportées au CICRP en vue d'une étude préalable.

Une convention (ci-annexée) définit les procédures des opérations et les relations entre les différents acteurs de ces opérations au sein des locaux du CICRP, dans le respect du Code du Patrimoine et dans le cadre des missions et des statuts de l'institution (cf. ARTICLE 1.OBJET).

Monsieur le Maire demande au conseil municipal,

- de l'autoriser à signer la convention d'accueil de l'œuvre dans les ateliers du CICRP, et tout document se rapportant à cette affaire.